



Défaillances d'entreprises, une nette amélioration, surtout en Poitou-Charentes

mardi 3 mai 2016, par [lpe](#)

Altarès vient de publier son baromètre des défaillances d'entreprises pour le 1er trimestre 2016. Une nette amélioration sur l'ensemble du territoire français avec au sein des nouveaux périmètres régionaux, une certaine mutualisation qui permet d'atténuer les écarts. Néanmoins, en Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, la tendance est unanimement au mieux avec 1389 défaillances enregistrées contre 1702 au 1er trimestre 2015 soit une diminution de 18,4%.

En détail à l'échelle des anciens territoires :

- Aquitaine : 847 défaillances contre 962 en 2015 (-12%)
- Limousin : 165 défaillances contre 195 en 2015 (-15,4%)
- Poitou-Charentes : 377 défaillances contre 545 en 2015, soit une diminution de 30,8%, la plus forte baisse toutes régions confondues.

Néanmoins, au niveau national, 16 309 ouvertures de procédures collectives ont été prononcées par les tribunaux de métropole et d'outre-mer, un chiffre encore proche de celui observé en moyenne sur cinq ans (16 845) et depuis début 2009 (16 769). Début 2008, 14 300 défaillances d'entreprises étaient comptabilisées.

Plus précisément, les tribunaux ont ouvert 350 sauvegardes (- 21 %/ 2015 T1), 4 727 redressements judiciaires (- 9 %) et 11 232 liquidations judiciaires (- 10 %).

Les PME confirment, les TPE redémarrent

Alors que les PME de plus de 50 salariés amorçaient un redressement au premier trimestre 2014, les TPE enregistraient toujours plus de défaillances (+ 4 % en 2014 T1 et + 7 % en 2015 T1). Ces entreprises de moins de 10 salariés concentrent 93 % des jugements d'ouvertures et pèsent donc fortement sur la tendance globale de sinistralité. Or enfin, sur ce premier trimestre 2016, les défaillances reculent et de façon sensible (- 9 %). 15 218 TPE ont défailli au cours du premier trimestre 2016 contre 16 777 un an plus tôt et 15 647 début 2014.

Dans la catégorie des petites entreprises de 10 à 49 salariés, les tendances sont très positives. Moins d'un millier d'entreprises (983) ont connu la défaillance c'est 21 % (1 241) de moins qu'il y a un an et le meilleur chiffre depuis 2008.

Les PME d'au moins 50 salariés, ont, quant à elles inversé favorablement la courbe des défaillances depuis deux ans et enregistrent désormais un nombre de défaillances au plus bas (108) sur dix ans, très en-dessous de la moyenne de cette période (131).

Le bâtiment va mieux

Les seules activités de la restauration, du commerce de détail et du bâtiment concentrent à elles seules la moitié des défaillances d'entreprises. Or, toutes les trois sont bien orientées ce premier trimestre. Ensemble, elles affichent un recul de la sinistralité de plus de 11 % effaçant les hausses de 9 % en 2015 T1 et 2 % en 2014 T1.

L'intégralité de l'étude [est à consulter ici](#)